

Le point de VUE

Bulletin municipal

N° 44

Juin 2017



p. 3

Le mot du maire

Vie municipale p. 8

Aménagement des sites communaux

Vie associative p. 14

L'UNC se renouvelle





Sommaire

Mot du maire · p. 3

Vie municipale · p. 4

ÉTAT CIVIL
PERMIS DE CONSTRUIRE
EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX
LA TRAVERSÉE DE VUE
AMÉNAGEMENT DES SITES COMMUNAUX

Vie pratique · p. 8

Vie scolaire · p. 10

OGEC ÉCOLE SAINTE-ANNE
APE ÉCOLE PUBLIQUE LE TENU

Vie associative · p. 11

FORME ET SANTÉ EN VUE
LE NID DES CIGOGNES
VUE SUR LE MARAIS
UNC

Interlude · p. 15

MOTS CROISÉS, ÉNIGME ET SUDOKU
RECETTE VENUE D'AILLEURS

Infos diverses · p. 17

LES MAISONS DE JEUNES
ACCUEILLIR UN JEUNE ÉTRANGER
DON DU SANG
FAUCHAGE RAISONNÉ

Agenda 2017 · p. 20

● Mairie de Vue
3 place Sainte-Anne · 44640 Vue
Tél. 02 40 64 28 34
Fax 02 40 64 15 60
mairiedevue@wanadoo.fr
www.mairie-vue.fr

Directeur de la publication : Christophe Bocquet
Rédaction : mairie de Vue avec la participation
des associations et acteurs locaux
Crédits photos : Ellana Yokohama photographie,
photos couverture : west 2017
Composition - Impression : Le Sillon - Savenay
Imprimé avec des encres à base végétale
Tirage : 800 exemplaires
Dépôt légal : juin 2017



Veuzéennes, Veuzéens,

Ce numéro du Point de Vue est l'occasion pour moi de dire quelques mots sur votre implication dans la vie collective de notre commune. Les associations diverses qui travaillent pour offrir des activités sportives, culturelles, artistiques ou pour améliorer notre cadre de vie ont besoin de votre participation pour pouvoir continuer à se développer. Elles sont variées et dynamiques mais reposent trop souvent sur un petit nombre de bénévoles. Les années passantes, si le renouvellement n'est pas suffisant, ces associations et les services qu'elles rendent à notre commune peuvent se fragiliser. Mobilisez-vous et rejoignez-les pour apporter votre aide et vos idées. Si vous êtes arrivés à Vue récemment, c'est aussi un excellent moyen pour faire connaissance avec des habitants plus anciens et découvrir des richesses insoupçonnées de la commune.

Ce numéro comporte un appel à participer à deux groupes de travail qui se réuniront pour la première fois en septembre. Même s'il appartient au conseil municipal de prendre les décisions et d'en assumer la responsabilité, j'accorde une grande importance à votre participation et je vous attends nombreux, imaginatifs et motivés. C'est une autre façon de vous impliquer dans la vie de la commune, en contribuant à l'élaboration de projets dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Le 20 janvier 1961, John Fitzgerald Kennedy a prononcé une phrase qui a marqué les esprits dans son discours inaugural. Je me permets de le copier et je lance un appel :
« Ne vous demandez pas ce que votre commune peut faire pour vous mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre commune. »

Bonne lecture à toutes et à tous.

Le Maire
Christophe BOCQUET



ÉTAT CIVIL

Fin 2^e semestre 2016 - 1^{er} semestre 2017

Naissances

NAUD Killian - 9 rue du Moulin	24 déc.
GUERIN Tilio - 27 route de Paimboeuf	18 janv.
CORMERAIS Ellie - 6 La Hamoyère	12 fév.
GUILBAUD Salomé - 49 route de Paimboeuf	22 fév.
MÉNARD Tom - 34 route de Paimboeuf	25 fév.
BABIN Hugo - 29 rue de l'Oisilière	15 mars
PITON Gabriel - 13A La Prauderie	19 mars
GROGNO Lyam - 31A rue du Moulin	20 mars
GAUTIER Chloé - 23 La Blanchardais	24 avril

Décès

HERY Joseph - 27 route de Paimboeuf	28 déc.
BOURDAIS Anne - 32 route de Paimboeuf	26 janv.
MOREAU Jeannine - 7 La Brosse	2 fév.
PRAIN Maurice - 2 Le Petit Jardin	16 fév.
SEGUINEAU Michaël - 40 La Blanchardais	18 avril

Mariages

MARTINEZ ALONSO Mariano et GAUTIER Stéphanie 13 rue de L'Oisilière	22 avril
---	----------

PERMIS DE CONSTRUIRE

- LOUERAT Maxime - 9 La Blanchardais - extension maison
- THIBAUT Sébastien - 7 rue de l'Oisilière - extension garage
- BRONDEAU Christophe - 81 route de Paimboeuf extension maison
- PLACE Ludovic - 33 La Hamoyère - extension maison
- GUIBOUIN - ROUSSEAU Adeline et Julien
6 La Bachonnerie - extension maison
- GOOSSENS Stéphane - 28 La Hamoyère - extension maison
- GOUPIL - DENIAUD Florian et Amélie - rue de l'Ilette maison individuelle
- SAUVETTRE - GRIAS Kévin et Marie - 1A La Blanchardais - maison individuelle
- MENARD Sébastien - 2 La Simonais - extension maison
- LESENNE Dominique - 15 La Prauderie - extension maison
- BASTONNIER - TEMPLIER Kenny et Emmanuelle - 6A route du Pont de Bois - garage
- PINEAU Tony - 5B La Blanchardais - maison individuelle

**Fermeture de la mairie
et de l'agence postale communale
à compter du 15 juillet et jusqu'au 26 août,
tous les samedis matin.**

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Tarifs 2017

		VOTE DU CM
CANTINE	Prenant le repas	3,50
	Ne prenant pas le repas	1,20
	Repas adulte	5,00

ÉCOLE PRIVÉE ET PUBLIQUE	Fournitures scolaires par élève et par an	42,60
	Spectacle Noël par élève de Vue	8,20
	Transport scolaire par an par élève de Vue	24,40

VOIRIE ACCÈS PARCELLE	Pose de 3 buses (7,20 mètres) prise en charge par la mairie	
	La pose d'une ou plusieurs buses supplémentaires est à la charge du demandeur. Les travaux sont exécutés par la commune. Tarif au mètre linéaire + participation du coût de la buse si elle est fournie par la commune.	36,00
	Pose d'une grille 500 x 500	124,00
	Pose d'une grille 400 x 400	67,50

		VOTE DU CM
VOIRIE AUTRES ACCÈS	La pose d'une ou plusieurs buses est à la charge du demandeur. Les travaux sont exécutés par la commune. Tarif au mètre linéaire + participation au prix coûtant de la buse si elle est fournie par la commune.	28,50

CIMETIÈRE	Cinquantenaire	518,00
	Trentenaire	127,00
	15 ans	91,50
	Concession columbarium - 30 ans attribution + emplacement	914,00 + 122,00
	Concession columbarium - 15 ans attribution + emplacement	914,00 + 86,00

		VOTE DU CM
DROIT DE PLACE	Tarif au mètre linéaire	0,70
	Déballage occasionnel - camion - 12 mètres	12,00
	Déballage occasionnel - camion + 12 mètres	16,00
PHOTOCOPIES POUR LES PARTICULIERS	Carte 10 photocopies	2,50
	La photocopie (A4 ou A3)	0,25
	Le fax (par appel)	0,50

Élection des représentants dans les commissions thématiques de la communauté d'agglomération « Pornic aggro Pays de Retz »

Dans le cadre de la fusion des Communautés de commune de Pornic et de Cœur Pays-de-Retz au 1^{er} janvier 2017, confirmée par arrêté préfectoral en date du 9 novembre 2016, ont été désignés les membres des nouvelles commissions thématiques communautaires sur proposition des conseils municipaux des communes membres.

Finances - Statuts Transfert de compétences	Ginette WERLER
Mutualisation - Ressources humaines	Christophe BOCQUET
Développement économique - Emploi - Tourisme (Gestion des zones d'activités, commerce, numérique, circuits courts, nautisme, randonnées, etc.)	Benjamin LERAY
Aménagement du territoire (Urbanisme, gens du voyage, habitat, agriculture, affaires foncières, etc.)	Odile NORMAND
Transports - Mobilités	Ginette WERLER
Environnement - Développement durable	Stéphane GOOSSENS
Eau - Assainissement - Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) (Assainissement collectif et non collectif, secours et incendie, etc.)	Christophe BOCQUET
Services à la famille et Solidarités (Petite enfance, enfance-jeunesse, CLIC gérontologique, point d'accès au droit, politique de la ville, etc.)	Franck SULPICE
Culture - Sport (Sémaphore, amphithéâtre, maison de l'histoire, piscines communautaires, voile scolaire, éveil musical, etc.)	Benjamin LERAY

Convention de partenariat micro-crèche associative intercommunale

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'association « La Maison des Enfants » 16 bis route de Pornic à Chauvé s'engage à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politiques publiques de la commune, l'accueil, l'animation et l'organisation

d'un service de micro-crèche permettant l'accueil de familles résidant sur la commune de Vue.

L'intérêt intercommunal engage l'association à retenir une place d'accueil pour Vue sans contribution financière de la part de la commune.

Il explique que cette politique de mutualisation est essentielle pour l'obtention d'une subvention au programme européen « LEADER » dans lequel est inscrit le projet « La Maison des Enfants ».

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du projet de convention et après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à signer la convention de partenariat micro-crèche associative intercommunale.

Parc Naturel de l'Estuaire de La Loire

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la région des pays de la Loire a engagé, depuis 2013, une réflexion sur la faisabilité d'un Parc Naturel Régional autour de l'Estuaire de la Loire et du Lac de Grand Lieu, afin de développer, sur ce territoire, un projet de préservation et de développement durable qui facilitera la mise en mouvement des acteurs locaux dans un sens commun, dans une logique d'efficacité et de mutualisation des compétences.

À l'échelle de l'Estuaire, ce parc permettrait de renforcer les lieux entre le Nord et le Sud, créant un espace de dialogue entre les différents acteurs et en reliant les initiatives existantes entre elles.

L'association Estuarium a été missionnée par le Conseil Régional des Pays de la Loire pour recueillir l'avis des communes et intercommunalités concernées, avant que le Conseil Régional ne statue sur la poursuite de la démarche de concertation autour de la création d'un parc. Cette mission bénéficie du financement de la région.

Un débat s'ouvre sur le sujet, Monsieur le Maire rappelle qu'il est important de faire la différence entre Parc et Réserve mais précise néanmoins que les deux ont pour objectif de préserver l'espace nature. M^{me} NORMAND fait part de sa crainte que ne soient pas associés, dans la réflexion, les acteurs locaux que sont les agriculteurs.

Le Conseil Municipal après délibération,

CONFIRME son intérêt à poursuivre la réflexion collective sur le projet, notamment sur la définition de la future charte, avant tout engagement préalable à la réalisation du parc.

Tarifs salle municipale année 2018

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la commission finances a démarré une réflexion en fin d'année 2016 afin de proposer une modification des créneaux horaires et tarifs de la salle municipale pour l'année 2018.

Après comparaison avec les tarifs appliqués en 2016 et 2017, le Conseil Municipal, après délibération,

VOTE les tarifs de location de la salle municipale comme suit pour l'année 2018 :

	SOIRÉE	1/2 JOURNÉE	JOURNÉE	WEEKEND
ASSOCIATION DE LA COMMUNE avec recettes	50,00	50,00	50,00	100,00
ASSOCIATION ET HABITANT hors commune	220,00	150,00	300,00	520,00
HABITANT DE LA COMMUNE	129,00	100,00	165,00	300,00
FORFAIT CHAUFFAGE du 01/11 au 31/03	30,00	15,00	30,00	45,00

Vote des taux d'imposition 2017

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire et après un vote secret donnant 1 voix pour « 1 % d'augmentation » et 10 voix pour « sans augmentation ».

DECIDE de maintenir les taux 2017 identiques à ceux votés en 2016,

VOTE, pour l'année 2017, les taux d'imposition suivants :

- Taxe d'habitation : 20,28 %
- Taxe sur le foncier bâti : 20,43 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 56,65 %

Approbation compte administratif « Budget principal commune » année 2016

VU le compte de gestion 2016 dressé par le receveur municipal et approuvé par le Conseil Municipal,

En l'absence du Maire et sous la présidence de Monsieur Patrick LEHOURS, premier adjoint, le conseil municipal délibère sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur Christophe BOCQUET, Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération,

APPROUVE, à 10 voix « pour » et 1 « abstention », le compte administratif 2016 du budget principal conforme au compte de gestion et qui se résume ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
DÉPENSES NETTES	813 358,33	313 571,68	1 126 930,01
RECETTES NETTES	1 030 754,11	378 486,49	1 409 239,60
RÉSULTATS 2015	+ 628 453,41	+ 296 197,17	+ 282 309,59
RÉSULTAT CLÔTURE	+ 601 436,36	+ 361 110,98	+ 962 547,34

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Le conseil municipal après en avoir délibéré, **PRÉCISE** que le budget primitif 2017 sera voté au niveau du chapitre, tant en fonctionnement qu'en investissement, **VOTE** le budget primitif qui s'équilibre, dans les deux sections, en recettes comme en dépenses à :

- En fonctionnement : 1 480 536,36 €
- En investissement : 453 223,00 €

LA TRAVERSÉE DE VUE

Relevé des vitesses - Période du 24 décembre 2016 au 18 mai 2017

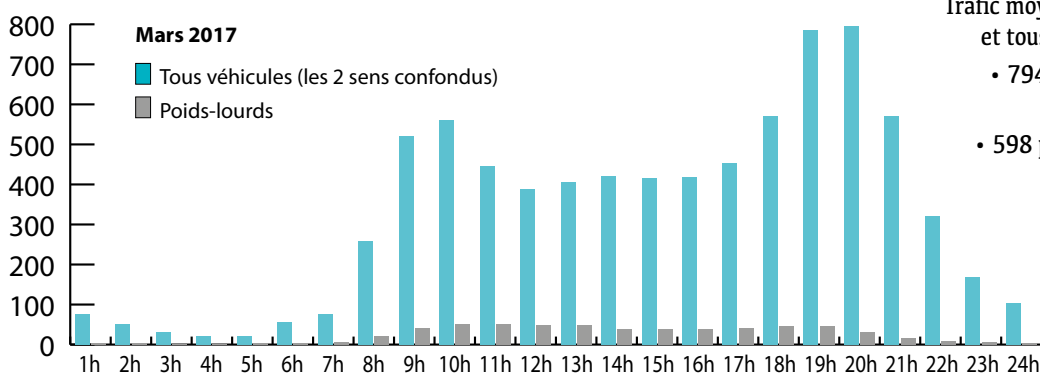
Sens Nantes -> Paimbœuf

Radars pédagogiques	% de véhicules roulant à moins de 30 km/h	% de véhicules roulant à moins de 50 km/h
18 rue de Nantes (limitation 30 km/h)	21 %	94 %
56 route de Paimbœuf (limitation 50 km/h)	2 %	83 %

Sens Paimbœuf -> Nantes

Radars pédagogiques	% de véhicules roulant à moins de 30 km/h	% de véhicules roulant à moins de 50 km/h
56 route de Paimbœuf (limitation 50 km/h)	2 %	87 %
18 rue de Nantes (limitation 30 km/h)	20 %	93 %

Trafic moyen horaire tous véhicules et poids-lourds



Trafic moyen tous véhicules et tous sens confondus :

- 7944 véhicules / jour en moyenne
- 598 poids lourds / jour en moyenne

Route départementale 723

Travaux de la déviation de Vue - Planning prévisionnel

	2017						2018										2019						
	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sep	oct	nov	déc	janv	fév	mars	
Franchissement des Ferrières																							
Fouilles archéologiques préventives																							
Terrassements et chaussées																							
Mise en service																							
Finitions																							

AMÉNAGEMENT DES SITES COMMUNAUX



La commune de VUE possède deux sites qu'elle souhaite réaménager. Le conseil municipal a décidé d'associer la population au choix des orientations d'aménagement du vieux cimetière situé dans le bourg et du site de la chapelle de la Blanchardais.

Deux groupes de travail seront donc formés. Vous êtes invités à y participer en remplissant le coupon ci-dessous et en le déposant en mairie avant le 31 août 2017.



Nom :

Prénom :

Souhaite intégrer le groupe pour l'aménagement :

du vieux cimetière

de la chapelle de la Blanchardais

Vie pratique

● Assistante sociale

Centre médico social de Sainte-Pazanne,
11 rue de l'auditoire - Tél. 02 28 25 09 80



● Conciliateur de justice

le 1^{er} et le 3^e mardi de chaque mois de 14 h 15 à 17 h 15
à la maison d'accueil et d'informations sociales, allée
George Sand au Pellerin.

● ADAR

(aide à domicile des personnes âgées)

La responsable du secteur de Vue,
Rouans et la Sicaudais est Christel Gry,



Vous pouvez la joindre au 02 40 21 72 86
ou au 06 88 69 68 94. L'antenne se situe à Saint-
Père-en-Retz, 40 rue de Pornic.

● Portage de repas à domicile

Service destiné aux + de 60 ans.

Renseignements au 02 40 26 40 72.



● Relais Assistantes Maternelles

Les 2^e et 4^e mardis de chaque mois
de 10 h 00 à 12 h 00
dans la salle de l'accueil périscolaire.
Tél. 02 40 82 17 06



● Retz'accueil

Retz'accueil est une « petite unité de vie » pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées. Elle a pour but de leur offrir un accueil et un accompagnement leur permettant de conserver leur autonomie, leur personnalité, leur histoire et leurs liens sociaux. Elle leur permet aussi de continuer à vivre chez elles. Elle peut enfin venir en aide aux familles pour éviter leur épuisement. Les personnes sont accueillies dans un lieu de vie convivial et chaleureux. L'entrée se trouve boulevard des Régents à Machecoul à proximité du parking du centre hospitalier Loire-Vendée-Océan.
Renseignements au **02 40 54 20 38**.

● Clic pass'ages

(Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) **02 51 70 93 37**
Le CLIC propose une permanence le **3^e jeudi de chaque mois de 10h00 à 12h00** à la **Maison de Santé 8 route de Nantes à VUE**.

● OPAH du Pays de Retz Atlantique

Bénéficiez des aides financières pour faire des travaux dans l'ancien.
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Centre de l'Habitat au **02 40 44 99 64**.



● ABEILLE Pays de Retz Atlantique

Une visite chez des amis, un rendez-vous chez le médecin, une balade à la plage...

Appelez l'Abeille au **02 40 21 80 40**.
2 euros l'aller • 2 euros le retour

Les départs : mardi matin, mercredi matin et après-midi, jeudi matin et vendredi matin et après-midi.

● Transports Lila

Lila est un réseau de transport départemental facile d'accès, efficace, ouvert à tous et pratique un tarif unique à **2 euros le trajet** (comprenant le car et la liaison tramway sur Nantes).
Les horaires de la ligne 1 sont disponibles en mairie.



● Cartes de familles nombreuses

La SNCF propose un service d'inscription en ligne sur le site **www.voyages-sncf.com**

● Essaims d'abeilles

L'Union des Apiculteurs de Loire-Atlantique récupère les essaims voyageurs sur le département :



dans votre jardin, sur vos haies, arbres, appentis...
Appeler le **06 28 28 82 93**. Ce service est gratuit.
Pour tous renseignements vous pouvez appeler la Maison de l'Apiculture 1 Bis rue Fontaine des Baronnie 44100 NANTES au **02 40 71 95 20**.
Seules les abeilles sont récupérées par les apiculteurs.

● Prêt de restructuration sociale

Quand les remboursements d'emprunts deviennent trop lourds, pour les propriétaires ou accédants à la propriété, le prêt de restructuration sociale peut permettre un prêt unique de substitution et un étalement des remboursements. Pour toute information, service conseil logement **02 40 20 10 22**.
www.scl44.fr

● RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) doivent se faire recenser au cours du mois anniversaire des 16 ans ou dans les trois mois qui suivent.

OGEC ÉCOLE SAINTE-ANNE

L'année scolaire s'achève ainsi que son lot de manifestations. Nous souhaitons mettre l'accent sur les **Séances de Variétés** qui, cette année, ont connu un succès fou. Courant mars, 4 représentations ont eu lieu à la salle de la Cour du Pain à FROSSAY. La troupe des **Fous de Scène** nous a offert un spectacle de qualité, varié, bref une très bonne soirée pour tout public de 0 à 99 ans.

Cette troupe de talent s'est investie dans la préparation du spectacle d'octobre 2016 à mars 2017. Durant ces 6 mois, les répétitions, préparations de décors ont permis de présenter plus de 3h de sketches, danses, mimes... La troupe veut agrandir son panel de talents et est prête à accueillir toutes personnes ayant l'envie de monter sur les planches. Les acteurs peuvent vous accompagner.

Vous pouvez les contacter dès maintenant au **06 59 93 15 04** ou au **06 67 08 42 77**.

Un grand merci à tous ces bénévoles qui contribuent fortement à nos recettes annuelles. Grâce à celles-ci, nous avons pu entre autres, rénover la façade de la maison Sainte-Anne, et elles nous permettront de réaliser les projets à venir.



Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée.

L'OGEC et la commission loisirs

Point collecte :

Papier :

Une benne de collecte est installée Chemin des Cigognes afin de récupérer tous les papiers, prospectus, livre, journaux...

Textile :

Faute d'organisme de collecte, nous arrêtons la collecte textile. Merci à tous ceux qui nous ont déposé leur textile ces derniers mois.



APE ÉCOLE PUBLIQUE LE TENU

Nous voici à l'aube de la fin d'une nouvelle année scolaire ... Encore une année remplie d'événements auxquels ont participé les enfants de l'école Le Tenu.

Ces moments ont pu voir le jour grâce à une collaboration fructueuse entre les enseignantes et les membres de l'association.

L'année scolaire s'est ouverte sur la concrétisation de la cinquième classe. Elle permet aux enfants mais aussi aux enseignantes de travailler dans des conditions plus favorables avec un effectif allégé.

Cette année, l'APE a fait le choix de ravir les papilles des parents (et des plus petits) en organisant deux ventes de gâteaux : des madeleines Bijou aux galettes Saint-Michel. Les bénéficiaires ont permis d'offrir, cette année, un carnaval avec une intervenante. Elle a transporté les enfants dans un spectacle de magie (interactif) alimenté de musique et chant. Ce fut un moment onirique pour les plus petits mais aussi pour les plus grands. Est ensuite venu le moment de la boum des enfants avec un challenge de danse où chacun a pu laisser s'exprimer son talent... La journée s'est clôturée par le traditionnel repas.

Les mois de mai et juin sont synonymes de sortie pédagogique de fin d'année. Le projet est, pour les petites sections à grandes sections, d'aller à la découverte du Croisic, son aquarium mais aussi sa pêche à pied et une ballade de bord de mer. Les plus grands iront à la rencontre des mystères du château d'Oudon, un château médiéval qui permet de découvrir « la Loire au fil des siècles ».

L'année s'est terminée par la fête de l'école le samedi 24 juin, un instant festif animé par les membres de l'APE, avec la présentation par les enfants de leurs travaux artistiques.

Voilà une année riche en événements qui ont pu voir le jour grâce à l'implication et à l'investissement des parents de l'école. Une association ne dure que parce que chacun donne un peu de son temps. Ainsi, pour les prochaines animations, si vous avez envie d'aller à la rencontre de l'APE de votre école, n'hésitez pas à contacter Cédric Bidon, président de l'association (06 33 17 59 37). Vous pouvez également proposer de nouvelles actions, car le but de cet engagement reste de récolter des fonds pour offrir à nos enfants une parenthèse de bonheur.

FORME ET SANTÉ EN VUE

Bientôt la fin de la deuxième année de fonctionnement de notre association.

Au cours de cette seconde saison, la fréquentation a crû tant le mercredi matin de 9h00 à 10h00 (musculature profonde, respirations, gymnastique douce) que le jeudi aux séances de 18h00 à 19h00 (étirements) et de 19h00 à 20h00 (renforcement musculaire).

Une ambiance agréable s'est installée progressivement, et c'est très détendues que les participantes de tous âges viennent acquérir et maintenir Forme et Santé.



Ces moments permettent bien sûr de nous garder en forme mais aussi de nous connaître, de créer des liens de sympathie.

Nous apprécions toujours le tonus et l'efficacité de notre animatrice Valérie.

Un petit regret : il n'y a pas de participants masculins. Messieurs, nous vous attendons à la rentrée !

● Inscriptions :

Jeudi 7 septembre 2017 salle municipale de Vue de 18h00 à 20h00 et lors des premiers cours pour les retardataires.

Reprise des séances le 13 septembre à 9h00.

Adhésion : 92,00€ pour l'année, ouvrant l'accès à toutes les séances.

● Renseignements :

06 48 72 15 38 ou 06 89 90 87 50.

Vie associative



VUE SUR LE MARAIS

Quand le passé ressurgit...



L'incroyable histoire de la « pierre à Margain »...

Depuis quelques années, l'association « Vue sur le marais » contribue à lever le voile sur l'histoire locale, riche d'un passé millénaire qui révèle peu à peu de belles surprises. Et nous n'en sommes qu'au début car de nombreuses contributions sont en cours d'élaboration, mais comme on dit, il faut laisser le temps au temps, pour produire des écrits dont la véracité ne doit faire aucun doute.

Voici donc deux petits aperçus des petites histoires qui finalement font la grande Histoire.

Au cours de l'assemblée générale de Vue sur le marais, une bien curieuse histoire a été racontée à partir d'une découverte étrange...

Anthony, jeune trentenaire, avait le projet de refaire un bout de mur au fond de sa propriété lorsqu'il a trouvé au sol une épaisse plaque d'ardoise. Or, peu de temps avant, Lucien, membre actif de l'association, lui avait parlé de l'histoire du site qui avait appartenu il y a deux siècles, à un dénommé Margain. Des recherches aux archives départementales avaient confirmé l'emplacement de la sépulture d'un fervent révolutionnaire sur son propre jardin. Ce dernier y avait même édifié une petite « chapelle » anticléricale à l'image de ses convictions profondes. De plus, Pierre Fréor père, avait rencontré en 1957, une habitante de Vue, Clotilde Humeau, née Chaublet, qui relatait par écrit les mêmes événements dont voici le résumé :

« Noël Fidel Margain est né le 21 mai 1747, fils de Jan Margain et de Julienne Landais. À la révolution, il faisait des discours révolutionnaires et impies, perché sur une barricade à la manière d'un prédicateur, sur la place où était planté un arbre de la liberté. Ceux qui n'allaient pas l'écouter étaient dénoncés comme réfractaires aux idées républicaines et emprisonnés en place forte à Paimboeuf, au Bouffay à Nantes ou bien encore au Château d'Aux de Saint-Jean De Bouguenais. Pour l'anecdote, ce Margain avait sur sa table, une tête de mort, et se frappant la tête du doigt, il disait « Souviens-toi, tête, que tu deviendras comme cette tête-là ! », conseil qu'il se donnait à lui-même pour ne pas oublier de jouir de la vie. Pourtant il est dit qu'il était charitable et donnait du bon vin vieux aux malades et rendait quelques services. Il habitait « la ville », partie de la commune de Vue

située après le pont du Tenu direction Paimboeuf, la partie en amont étant « le bourg », sa maison existe encore. Il meurt en 1816, le 9 avril à Vue, à deux heures du soir en sa demeure, âgé de 69 ans. Il fut mis avec lui dans sa bière, un poulet rôti, une salade et une bouteille de vin vieux. On l'inhuma dans un petit bâtiment construit au fond de son jardin, et que l'on appelle « la chapelle à Margain ». Il y fut porté au chant de « Malborough s'en va-t'en guerre » escorté de gamins du pays qui s'amusaient de cette mascarade. Le curé Donon, réprima ses choristes d'avoir suivi cet odieux cortège. Bien plus tard, un médecin qui habitait cette maison vers 1880, exhuma son squelette et la chapelle fut détruite pendant l'occupation allemande par les propriétaires du moment. Puis le temps a passé...

Or courant 2016, exactement deux siècles après son inhumation, le nouveau propriétaire a retrouvé la plaque d'ardoise et en la retournant, il a pu lire cette épitaphe : N. F. Margain Célibataire né à Frossay le 17 mai 1749 et décédé à Vue le 9 avril 1816. Après vérification, c'est bien notre individu sauf qu'il y a une erreur de deux ans sur la date de naissance, mais c'est bien notre homme.

Comme quoi, des vestiges de l'histoire resurgissent du passé de manière parfois inattendue.

L'info en plus : Un « margain » désigne par chez nous une anguille : serait-ce l'origine de ce surnom ? Car notre homme a réussi à se faufiler entre période révolutionnaire, où il siégeait au tribunal de Paimboeuf, dénonçant à tour de bras les insurgés, puis malgré ses méfaits il a retrouvé sa place dans la communauté de Vue sans être inquiété plus que cela.

Bon à savoir :

Dans les contributions foncières de l'An V, de la République, on retrouve notre Margain en tant que signataire des documents officiels de contribution et de dégrèvements : « Arrêté sous le seing des citoyens Fillaud, Clavier, Jean Averty, Pierre Renaud, Margain, le citoyen Pierre Thomas ne sachant écrire, en présence des citoyens Moreau et Aubinais, agent municipal et adjoint. Ce jour 25 floréal an 6 de la république française une et indivisible », suivent les signatures, dont N. Margain.

Mais où est donc « la valise à Jean-Marie » ?

« Vue sur le marais » surfe sur la vague de la commémoration du centenaire de la Grande guerre, car c'est à nouveau un véritable trésor que l'association vient de recevoir : le cahier de chansons d'un poilu de Vue, Jean-Marie Chauvet.

Gérard Cabaret a fait la généalogie de sa femme Jacqueline, née Marec, descendante des Chauvet de Vue. C'est à cette occasion qu'il a découvert que le grand-oncle, Jean-Marie Chauvet n'était pas inscrit sur le monument aux morts de la commune. Il a donc alerté le maire de l'époque, Robert Hus, pour qu'il rectifie cet oubli. Ce qui est chose faite depuis. Et c'est à l'occasion de l'exposition sur le poilu Auguste Lechat, que le couple est venu à la rencontre des bénévoles pour exhumer un document unique : un cahier de chants de poilus, écrit de sa main et illustré par ses soins.

« J'ai trouvé ce cahier en rangeant les affaires de ma belle-mère qui vivait dans un foyer logement à Savenay, elle l'avait chez elle à Couëron, et elle me l'a

confié pour en prendre soin. » Explique Gérard avant que Jacqueline évoque sa tendre enfance : « Il y avait une valise entière avec pleins de cartes postales et de photos mais il n'y avait pas ce cahier. Quand j'étais malade ma grand-mère me l'apportait et je passais mon temps à regarder, j'aimais ça, je réclamais la valise à Jean-Marie mais cette fameuse valise a disparu... » Les souvenirs reviennent : « Il y avait un portrait de lui, qui trônait dans la salle à manger et lorsque nous étions petites, avec ma sœur il nous suivait partout du regard pour nous empêcher de faire des bêtises... Jean-Marie était aux premières loges. Il s'agit de mon grand-oncle, c'est-à-dire le frère de ma grand-mère maternelle, Jeanne Chauvet, née à Vue... Il faut savoir que ma grand-mère, Jeanne, a longtemps vécu chez mes parents et elle y est décédée, ce qui explique que rien n'ait été jeté, sauf la valise qui reste introuvable... ». Encore un mystère que les bénévoles comptent bien résoudre.

À noter :

La permanence de l'association qui avait lieu le mardi matin de 9h00 à 12h00 aura lieu désormais le lundi matin à la salle annexe de l'ancienne mairie.

Il est aussi possible de se faire aider pour commencer ou approfondir une recherche généalogique à partir du travail effectué par les bénévoles. Il ne faut pas hésiter à prendre rendez-vous ou à venir à la permanence.

Contacts :

- Pascal Rabevolo au 06 49 22 88 45
- Céline Cantin au 06 79 78 40 27
- Site : <http://vuesurlemarais.wixsite.com/vue-sur-le-marais>

De la même manière, vos vieux meubles recèlent sans doute des trésors de l'histoire locale. Montez au grenier, descendez dans la cave, creusez dans vos jardins, vous y trouverez sans doute des reliques qui parlent du temps jadis : vieux papiers, photos, objets, plans, actes... Les partager avec vos contemporains, c'est lutter contre l'érosion du temps qui passe et tirer des leçons du passé pour mieux vivre au présent.

LE NID DES CIGOGNES

Nous préparons notre sortie habituelle de fin d'année pour fin juin. Notre destination n'est pas encore décidée. Les rencontres de notre association ont toujours lieu le mardi matin de 9h30 à 11h30. Nous accueillons aussi les parents avec leurs petits bouts pour partager les différentes activités.

Notre prochain **loto spécial enfants est prévu le 21 octobre 2017**, venez nombreux passer un bon moment et gagner beaucoup de jeux, un avant-goût de Noël.

UNC

L'UNC se refait une santé grâce aux soldats de France : Rejoignez-les vous aussi !

Dans tout le Pays de Retz, l'heure est au recrutement dans les associations d'anciens combattants qui ouvrent grand leur porte à de nouveaux profils car tout un chacun peut soutenir cette association, femme ou homme. À Vue, l'appel du président Roger Colin a été entendu car 6 nouveaux «soldats de France» ont rejoint l'association pour l'étoffer et lui donner un nouvel élan.

En effet, la section présidée par Roger Colin déclinait de manière régulière mais naturelle, car fort heureusement la France n'a pas eu à subir de conflit majeur mobilisant la population depuis plusieurs décennies : «Je suis heureux de ce renouvellement qui se construit autour d'un nouvel esprit de camaraderie. La mémoire parfois est un peu courte et nous nous devons de raviver la flamme» réagit le responsable avant de montrer une photo datant de 45 ans : «C'était en novembre 1971, c'était la belle époque, on était très nombreux, jusqu'à plus de 40 adhérents. Il y avait de l'ambiance, on faisait des excursions pour conserver l'esprit d'équipe. C'était un autre temps...». Cependant, le fait de n'avoir pas été engagé pour un conflit armé n'empêche personne, homme comme femme, de s'investir dans l'association car différents profils sont désormais acceptés pour conserver la mémoire des anciennes générations.

«C'est intéressant pour moi, en tant que nouvel arrivant de rencontrer les anciens qui ont fait l'Algérie car ils ont besoin de soutien pour faire perdurer le devoir de mémoire. Il ne faut pas oublier ceux qui se sont engagés sans qu'on leur demande leur avis pour partir entre 25 et 30 mois dans leur jeunesse.» explique Jean-Pierre Mazzobel qui prend le secrétariat d'un bureau refondé, suite au départ de Serge Jahan qui vient de déménager.

Vincent Lechat est le nouveau trésorier : «Je n'habite pas à Vue mais en tant que propriétaire et attaché à la commune par mes liens familiaux, j'ai souhaité soutenir le devoir de mémoire dans une dimension patriotique. Je suis ce qu'on appelle un soldat de



France car j'ai fait mon service militaire. Tout le monde peut en faire autant pour ne pas oublier ceux qui se sont battus pour qu'on soit libre aujourd'hui ainsi que ceux qui sont morts aux champs d'honneur. Pour que cela ne reste pas vain... ».

Pour sa part, Christophe Bocquet est le nouveau vice-président, il explique sa démarche : «Je le fais en tant qu'élu, car pour moi c'est important que le maire s'engage pour une association qui ne doit pas courir le risque de disparaître faute de combattant, c'est le cas de le dire... C'est une manière officielle de soutenir une action qui porte la mémoire des grands conflits mondiaux dont on doit être les sentinelles, car lorsqu'on oublie les choses atroces qui se sont produites, on a tendance à les reproduire». Par ailleurs, les porte-drapeaux sont Camille Bichon, René Bertin et Paul Guibouin. Le fidèle Fernand Gouy reste membre du bureau. Jean Lechat soutient cette dynamique, fort d'une expérience concluante dans la section de Bouaye : «En ce temps où l'individualisme l'emporte sur le collectif, c'est important de se réunir pour une cause commune. De plus, n'oublions pas qu'on a la chance d'avoir un jour chômé et payé. Or finalement combien sommes-nous à honorer nos morts pour la nation ce jour-là ? Il serait temps que chacun se remobilise». Pour info, l'association recherche un clairon désespérément. Toute personne en ayant des notions peut s'adresser en mairie.

Contact : Roger COLIN 06 08 81 92 55



MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										■
2									■	
3										
4					■			■		■
5								■		
6			■			■	■			
7			■							
8										
9			■	■						■
10	■						■		■	■

VERTICALEMENT

- A - Accessoires qu'on agite pour se rafraîchir.
- B - Influencés par l'astre de la mélancolie.
- C - Grive.
- D - Ancien président russe.
- E - Vidua moderne. Entendras.
- F - Frère de lait d'Azur. Bouts de poésie
- G - Voisine de Roubaix. Remué.
- H - Erasmus. Livide.
- I - Compatriotes d'Hector et Pâris.
- J - Rivière d'Afrique du Sud. Pas mûr.

HORIZONTALEMENT

- 1 - Relatives à l'été.
- 2 - Blouses de marins-pêcheurs.
- 3 - Échelonnements, répartitions.
- 4 - Ténèbres. Gaz rare.
- 5 - Magots. Navette spatiale abrégée (en anglais).
- 6 - Période. Chanteuse de K-pop sud-coréenne.
Au revoir anglais.
- 7 - Duo romain. Araser
- 8 - De façon légère.
- 9 - Etain. Cousins des Anthuriums.
- 10 - Célèbre géologue autrichien.

ÉNIGME

J'ai 192 poule. Poule ne prend pas de « s » pourquoi?

SUDOKU FACILE

6		5	3		2			8
		8			4		7	
				6		3	9	
8		3	9					
		1				9		
					6	4		7
	3	9		5				
	8		4			6		
5			1		9	7		4

SUDOKU DIFFICILE

				9				6
		3					4	
9	7			1		8		
			8	7				4
	2			3			6	
8				5	9			
		9		2			3	1
	4					5		
2				4				

interlude

Solutions des jeux de la page 15

7	9	6	5	4	1	8	3	2
2	8	5	3	6	9	7	4	1
1	3	4	8	2	7	9	5	6
3	7	1	9	5	2	4	6	8
8	6	9	1	3	4	5	2	7
4	5	2	6	7	8	1	9	3
5	2	8	4	1	3	6	7	9
9	4	7	2	8	6	3	1	5
6	1	3	7	9	5	2	8	4

4	3	7	9	8	1	6	2	5
9	5	6	3	2	4	7	8	1
1	2	8	7	5	6	9	3	4
7	1	4	6	3	8	2	5	9
3	8	9	5	4	2	1	6	7
2	6	5	1	7	9	3	4	8
5	9	3	8	6	7	4	1	2
6	7	2	4	1	5	8	9	3
8	4	1	2	9	3	5	7	6

SUDOKU DIFFICILE

SUDOKU FACILE

Solution : 1 9 2 poule = un œuf de poule

ÉNIGME

10		S	U	E	S	S	E		
9	S	N							
8	L	E	G	E	R	E	M	E	N
7	I	I							
6	A	N							
5	T	R	E	S	O	R	S		
4	N	U	I	T		A	R		
3	E	T	A	L	E	M	E	N	T
2	V	A	R	E	U	S	E	S	A
1	E	S	T	I	V	A	L	E	S
	A	B	C	D	E	F	G	H	I

- HORIZONTALLEMENT**
- 1 - Relatives à l'été.
 - 2 - Blouses de marins-pêcheurs.
 - 3 - Échelonnements, réparations.
 - 4 - Ténébres. Gaz rare.
 - 5 - Magots. Navette spatiale abrégée (en anglais).
 - 6 - Période. Chanteuse de K-pop sud-coréenne.
 - 7 - Au revoir anglais.
 - 8 - De façon légère.
 - 9 - Etain. Cousins des Arthuriums.
 - 10 - Célèbre géologue autrichien.
- VERTICALEMENT**
- A - Accessoires qu'on agit pour se rafraîchir.
 - B - Influencés par l'astre de la mélancolie.
 - C - Grive.
 - D - Ancien président russe.
 - E - Vidua moderne. Entendras.
 - F - Frère de lait d'Azur. Bouts de poésie.
 - G - Voisine de Roubaix. Remué.
 - H - Erasme. L'ivide.
 - I - Compartoires d'Hector et Paris.
 - J - Rivière d'Afrique du Sud. Pas mûr.

Recette de saison

Liqueur de noix de la Saint-Jean

- Cueillir 24 noix vertes le jour de la Saint-Jean, les couper en 3 tranches chacune, les placer dans un bocal, les recouvrir de 2 litres de vin rouge, 1 litre d'eau-de-vie et 1 kg de sucre.
- Laisser macérer durant 40 jours en remuant de temps en temps puis passer à la passoire et mettre en bouteille.

Cette liqueur a le goût d'un porto, elle se sert à l'apéritif et aurait les vertus d'un philtre de jouvence.

Aucune raison de ne pas essayer, donc !
Rendez-vous sous un noyer le 24 juin prochain !



À consommer avec modération.



Communiqué

Les Maisons de Jeunes : des lieux d'échanges et de détente adaptés

Les Maisons des Jeunes assurent un accueil dans un lieu adapté aux attentes et aux pratiques des jeunes de 11 à 18 ans. Elles sont des espaces privilégiés de rencontres et d'échanges.

Ces lieux de loisirs, de détente et d'écoute stimulent l'émanation de projets et la participation active des jeunes.

Le programme des activités est réalisé en collaboration avec les jeunes. De nombreuses sorties sont organisées. L'inscription préalable aux activités payantes est obligatoire.

Le samedi, les jeunes ont la possibilité de rester déjeuner avec leur pique-nique.

Les Maisons des Jeunes sont ouvertes :

- Le mercredi de 13 h 30 à 18 h 00 à St Hilaire de Chaléons, Sainte-Pazanne, Rouans, Port-Saint-Père.
- Le vendredi de 16 h 30 à 19 h 00 à Saint-Hilaire-de-Chaléons, Sainte-Pazanne, Rouans, Port-Saint-Père.
- Le samedi de 10 h 00 à 18 h 00 à Cheix-en-Retz, Chaumes-en-Retz (secteur Chéméré), Sainte-Pazanne, Vue.

Le programme des ouvertures et des activités est à disposition sur place, distribué dans les écoles, dans les mairies et commerces de proximité des communes.

Les informations sont également disponibles sur le blog de l'animation jeunesse :

www.animationjeunesse.coeurpaysderetz.fr

Les inscriptions pour les séjours été sont ouvertes.

Une journée dédiée aux inscriptions aura lieu le 10 juin à la communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz sur l'antenne de Sainte-Pazanne.

● Pour tous renseignements :

Tél. 02 40 02 68 63

www.animationjeunesse.coeurpaysderetz.fr

Le saviez-vous? Le Point Information Jeunesse se tient disponible pour accueillir les jeunes ainsi que leurs parents, sur des questions d'orientation scolaire, de recherches d'emplois/stages, mais aussi pour parler de prévention ou accompagner différents projets de jeunes.

Contact :

Pauline : 06 08 34 30 67 - Mail : pij@pornicagglo.fr



VOUS ÊTES
Curieux des autres ?
Sensibles aux autres cultures ?

Ouvrez votre foyer Accueillez un jeune étranger

Ils ont entre 14 et 18 ans

Ils souhaitent partager la vie d'une famille Française bénévole, découvrir la culture et le système scolaire français.

Les jeunes viennent de tous les horizons

Ils sont Australiens, Scandinaves, Italiens, Espagnols, Mexicains, Allemands, Asiatiques, Américains.



Vous souhaitez

Partager votre culture
Permettre à vos enfants de s'ouvrir au monde et de découvrir les langues

Plus d'infos sur

www.jev-langues.fr
www.facebook.com/jevlangues



Contact

Chantal HERVOUET, Conseillère locale JEV Langues
Tél. 06 83 78 08 53- chantal.hervouet@gmail.com



DON DU SANG

Votre don de sang, à quoi sert-il ?

Le don de sang permet de prélever en même temps tous les composants sanguins : globules rouges, plasma et plaquettes, qui sont ensuite séparés pour optimiser leur conservation. Le malade ne reçoit que le produit dont il a besoin.

Le plasma : une filière spécifique. À l'issue de votre don, les globules rouges et les plaquettes sont immédiatement disponibles pour être transfusés. Votre plasma peut suivre une filière spécifique : il va alors être conservé au moins 60 jours, délai après lequel nous vous invitons à réaliser un nouveau don (sang, plaquettes, ou plasma).

Collectes 2017 salle des loisirs - ROUANS • jeudi 20 juillet • mercredi 20 septembre 2017

Votre don est sécurisé par un autre don : Vous donnez votre sang aujourd'hui - Votre 2^e don (sang, plasma, plaquettes) a lieu à partir du 61^e jour - Si vous n'avez pas réalisé de 2^e don, votre don initial servira à la fabrication de médicaments.

Merci d'avance pour votre précieuse aide. Les malades vous remercient.

● Pour tous renseignements :

EFS collecte de sang Tél. 02 40 12 33 00 - www.dondusang.net

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LA SÉCURITÉ

Fauchage raisonné

Afin de protéger la biodiversité, le Département de Loire-Atlantique a recours au fauchage raisonné le long des routes, pratique consistant à respecter le rythme naturel de la végétation tout en veillant à la sécurité des usagers.

Le Département assure la modernisation, l'aménagement et l'entretien des 4 300 km de routes départementales de Loire-Atlantique. Pour préserver l'environnement, une démarche de fauchage raisonné des accotements est mise en place chaque année au printemps.

Qu'est-ce que le fauchage raisonné ?

Cette pratique consiste à adapter les périodes et la fréquence de fauchage au rythme naturel de la végétation afin de préserver l'habitat de la petite faune et éviter la repousse trop rapide de l'herbe et des plantes envahissantes. Les sections pouvant présenter un risque pour la sécurité des usagers (intersections, virages serrés...) sont surveillées et traitées en priorité afin de maintenir une bonne visibilité de la route. Grâce à une organisation adaptée, la pratique du fauchage raisonné permet également de limiter les interventions et donc le coût pour la collectivité.



Quelles sont les périodes de fauchage ?

Les agents du Département interviennent à trois périodes :

- **Début mai**, lorsque la végétation atteint une hauteur supérieure à 40 cm. Seules les zones présentant un risque pour la visibilité sont alors traitées,
- **Début juin**, sur l'ensemble du réseau routier, lorsque la flore arrive à maturité,
- **À partir du 15 septembre**, pour des actions correctrices ponctuelles sur le réseau.

Les agents du Département entretiennent le réseau routier pour garantir votre sûreté. Merci de veiller à la sécurité de chacun en baissant significativement votre vitesse à l'approche de la zone de fauchage et en doublant uniquement lorsque la route est dégagée.

Agenda 2017

juillet

Dimanche 2 **Brocan'Art**

Jeudi 20 **Collecte DON DU SANG**
salle des loisirs à ROUANS

août

Samedi 5 **Rando des Crêpes**

septembre

Mercredi 20 **Collecte DON DU SANG**
salle des loisirs à ROUANS

octobre

Samedi 21 **Loto du Nid des Cigognes**

Samedi 28 **Goûter des Aînés**